

# Bulletin d'information de Cesny aux Vignes



Bonne année 2022

# SOMMAIRE

**L'édito du Maire**

**Réalisations et projets sur la Commune**

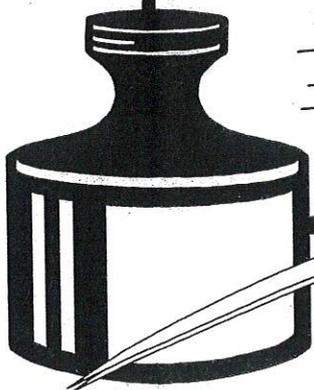
**Vie Municipale**

**État Civil**

**Vie Associative**

**Infos diverses**

**Nos artisans**



*Cirénéens, Cirénéennes,*

Cette année 2021 ne nous aura pas permis de nous rencontrer dans différentes manifestations programmées mais malheureusement annulées pour cause de pandémie. L'histoire se répète et ce malgré les précautions, les recommandations, les privations que l'on subit. Nous ne vivons plus comme nous en avons l'habitude, une certaine lassitude mais aussi une certaine forme d'agressivité pointent le bout de leur nez. Ne tombons pas dans les méandres de cette désocialisation.

J'ai pris la décision fort désagréable de ne pas faire, cette année encore, de cérémonie de vœux. Je ne souhaite pas vous mettre en danger, ni vous différencier (vaccinés et non vaccinés).

Le repas de nos aînés également n'a pas eu lieu, mais la distribution des colis a pu être effectuée à la salle Gobusseau en prenant le maximum de précautions. Initialement prévue au château de Cesny, nous avons préféré faire cette distribution dans un lieu qui permettait une circulation plus aisée.

Durant cette dernière année, nous avons réalisé quelques travaux que vous retrouverez au fil de votre lecture, dont un enfouissement de réseaux et une réfection de trottoirs et chaussées, ceci en période estivale. Nous aimerions que les riverains concernés sachent que nous étions bien conscients des désagréments et qu'un tel chantier demande une réelle coordination entre les différents intervenants. Heureusement, nous sommes ravis du résultat et espérons qu'il en est de même pour les habitants des rues réhabilitées.

Nous aurons d'autres travaux à réaliser : lotissement, traversée du bourg, etc... ceux-ci perturberont bien évidemment vos habitudes ; soyez patients et conciliants.

Toute l'équipe municipale, accompagnée dans ce sens par nos agents, vous souhaite une excellente année 2022, de joyeuses fêtes et surtout une excellente santé.

Le Maire,

*ETIC DUVAL*



*ETIC DUVAL*

# REALISATIONS ET PROJETS SUR LA COMMUNE

## TRAVAUX ET ACQUISITIONS

Avec cette rubrique, nous essayons de vous tenir informés des travaux et acquisitions réalisés en 2021 nécessaires à l'entretien et à l'aménagement de notre Commune. Sachez que pour chacune de ces réalisations, nous gardons un œil vigilant sur nos dépenses et que certains de ces travaux sont réalisés en régie (avec les employés municipaux) et les membres volontaires de la municipalité.

### 👉 École

Des armoires ont été achetées et installées dans la salle de motricité, ainsi que des meubles pour la classe maternelle. L'ancien parquet de la salle des fêtes a été posé dans le hall de la maternelle et en salle de motricité.

Des travaux de plomberie ont été réalisés dans différents bâtiments.



*Pendant les travaux*



*Après les travaux*

### 👉 Salle Gobusseau :

En raison du soulèvement du parquet constaté à plusieurs endroits dans la salle Gobusseau, la réfection totale des sols a été réalisée au printemps 2021 par l'Entreprise Berthelot. Lorsque les agents ont commencé à enlever le parquet dans la grande salle, nous avons pu constater l'origine du problème qui ne provenait pas du parquet comme nous le pensions, mais de la partie ragréage. Celle-ci était non homogène, elle s'était soulevée et désolidarisée de la chape de base.

### 👉 Voirie et environnement :

- Dans le cadre des travaux de voirie entrepris chaque année par la Communauté de Communes val ès Dunes sur son territoire, le Chemin du Clos Bavent a été retenu pour notre commune. Ainsi que nous vous l'indiquions l'an dernier, nous en avons profité pour procéder à l'effacement des différents réseaux existants en cet endroit et réaliser la création de trottoirs. La placette de l'Impasse du Botelet ainsi que les trottoirs ont également été réalisés suite au non-aboutissement de la procédure engagée par les riverains envers le lotisseur.



▪ Nous avons alerté la Préfecture et la DRIRE de la reprise d'activité d'une société privée sur le terrain qu'elle possède route de 4 Puits. En 2016, celle-ci avait été mise en demeure de cesser son activité de transit, de regroupement et tri de déchets non dangereux, non inertes, sur ce terrain. Nous avons remarqué une rotation de camions et le dépôt de déchets de constructions et de matériaux qui ne paraissent pas conformes.

▪ Malgré l'avis défavorable de nombreux conseils municipaux, Monsieur le Préfet du Calvados a autorisé l'implantation du parc éolien sur le territoire de Valambray et Mézidon Vallée d'Auge.

▪ Enfin, vous avez, à juste raison, été nombreux à nous alerter et, pour certains, à être indignés de la présence, une fois de plus, de gens du voyage rue Emile Lerat, en bordure de route et ce malgré les travaux entrepris en 2020. Nous avons effectivement constaté les gênes multiples pour les riverains et la dangerosité de ce stationnement illégal débordant sur la route, notamment pour les gens du voyage et leurs très jeunes enfants.

Sachez que nous avons à nouveau alerté Monsieur le Préfet du Calvados à ce sujet, lui rappelant qu'avec les conseillers municipaux, nous souhaitons vivement qu'une aire d'accueil soit aménagée sur le territoire communautaire. Adaptée aux besoins des gens du voyage, elle permettrait de garantir le respect des différentes règles en matière d'hygiène, de sécurité et ainsi d'éviter la situation que nous venons à nouveau de rencontrer sur notre commune.



### Acquisition et vente

- Acquisition d'un nouveau tracteur-tondeuse avec reprise des deux anciens.
- Différents mobiliers tels chaises, tables, bureaux... ainsi que l'ancien parquet ont été vendus par et au profit de l'Association des Parents d'Élèves le 27 juin dernier. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés par une acquisition du mobilier restant à vendre.



### Projets 2022

- Acquisition de deux défibrillateurs (le premier à proximité de la salle des fêtes et le second près de l'école).
- Lors du conseil municipal du 14 décembre dernier, les élus ont souhaité adhérer à l'application mobile « My City Pocket ». Celle-ci permet d'envoyer des messages de communication municipale sur le smartphone des habitants. Cette application présente l'avantage d'être gratuite pour eux et sans publicité. N'hésitez pas à vous renseigner sur notre site internet début 2022 ou à nous contacter en mairie.
- En raison de la crise sanitaire, l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter en 2023 l'enquête annuelle de recensement initialement prévue en 2022. Notre commune est concernée par ce report.
  - L'année 2022 sera à nouveau une année électorale : élections présidentielles les 10 et 24 avril et élections législatives le 12 et 19 juin. Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous avez jusqu'au vendredi 4 mars 2022 pour effectuer cette démarche.
- La Communauté de Communes a arrêté son programme de travaux pour l'année 2022. A ce titre, elle a décidé de réhabiliter le réseau d'eaux usées de la rue du Général de Quelen. Elle procédera à la suite à la réfection de la chaussée, des trottoirs et du parking de cette rue. De son côté, la commune de Cesny aux Vignes a décidé la création d'un trottoir pour personnes à mobilité réduite en ce lieu.

Sachez que nous sommes tout à fait conscients de la gêne que nous pouvons involontairement occasionner durant la réalisation de certains travaux. Mais comme pour tout projet pouvant être réalisé à titre privé, il est impossible de mener à bien un chantier, aussi minime soit-il, sans inconvénient, désagrément ou / et imprévu.

## LOTISSEMENT

C'est désormais officiel : les premières constructions sortiront de terre en 2022. Nous vous rappelons que 35 parcelles ont été ouvertes à la vente, pour des surfaces de 460 m<sup>2</sup> à 707 m<sup>2</sup> et pour un prix de vente de 45 600.00 € à 70 000.00 € (+ environ 10 % de frais notariés). Toute précision sur les parcelles restant à vendre peut être obtenue auprès de la société VESQUAL Lotisseur au 02 31 94 02 14 ou vesqual@wanadoo.fr

## DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES LIÉES À L'URBANISME

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous pourrez effectuer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne. Pour ce faire, rendez-vous sur le lien suivant : <https://simau.geosphere.fr/guichet-unique>

Ce lien sera disponible directement sur le site internet de la communauté de communes Val ès dunes.

Cette plateforme est destinée à recevoir l'ensemble des demandes d'autorisation d'urbanisme : certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir...

## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Par délibération en date du 18 février 2021, le conseil communautaire de la Communauté de communes Val ès dunes a prescrit l'élaboration du Plan Local d'urbanisme Intercommunal (PLUi). Lors de sa séance du 30 septembre 2021, le conseil communautaire a acté le choix de travailler avec le groupement de bureaux d'études porté par l'Agence Schneider de Caen. Une réunion de lancement de la démarche a eu lieu le 9 décembre avec les élus membres du comité de pilotage du PLUi et les élus référents afin de présenter le groupement du bureau d'études retenu, la méthode de travail et le calendrier global de la démarche du PLUi. Un registre d'observations du public est d'ores et déjà ouvert dans toutes les mairies afin que les administrés puissent consigner leurs remarques et suggestions concernant le futur document d'urbanisme intercommunal.

## FIBRE OPTIQUE

Vous êtes nombreux à nous solliciter très régulièrement sur ce sujet pour lequel nous ne sommes aucunement décideurs, et ce malgré les relances effectuées auprès des autorités administratives compétentes.

Sachez que malgré nos différentes relances, il n'y a, à ce jour, pas de déploiement vers la commercialisation pour notre commune. Le Département nous a fait savoir que le planning prévisionnel avait été fortement ralenti en raison du contexte sanitaire et du rachat de Covage (avec sans doute des changements de sous-traitants à venir).

Même si la situation paraît très injuste en raison des panneaux « commune fibrée » tout autour de Cesny aux Vignes, la Mairie n'a aucun pouvoir décisionnaire, même en sollicitant l'intervention du Préfet.

Le déploiement de la fibre s'effectue par secteurs techniques et le fait de voir les panneaux « commune fibrée » ne veut pas dire que tous les habitants pourront bénéficier de la fibre. Il s'agit simplement de panneaux destinés à la commercialisation, l'éligibilité s'effectuant au niveau de chaque habitation et non au niveau de la commune.

La date officielle de fin de premier semestre 2022 n'est plus envisageable car dans notre secteur, les travaux sont encore nécessaires. Le Département espère avoir plus de visibilité sur le déploiement et la commercialisation en début d'année prochaine.

De votre côté, n'hésitez pas à consulter le site web [www.fibre-calvados.fr](http://www.fibre-calvados.fr) ou à téléphoner au 02 31 57 15 88 du lundi au vendredi (de 9 H à 12 H 30 et de 14 H à 17 H). Le Département du Calvados prendra en charge vos demandes et interrogations et pourra vous accompagner dans vos démarches.

# VIE MUNICIPALE

## LE PERSONNEL COMMUNAL



Depuis plusieurs années maintenant, nous recrutons des agents sous la forme de contrats aidés par l'Etat.

Afin de faire face aux différents travaux à effectuer sur les bâtiments municipaux et les espaces verts, Monsieur CHATEL Thierry a été recruté en avril dernier à raison de 20 heures par semaine.

Lorelei BROTIN a pris ses fonctions lors de la rentrée scolaire de septembre dernier à raison de 22 heures par semaine. Elle est ainsi affectée aux différents services scolaires (garderie, cantine, école maternelle le matin et entretien des locaux). Ce recrutement a permis de libérer les agents techniques des tâches effectuées pour l'école et de disposer de leurs heures habituelles pour des fonctions liées aux espaces verts et autres entretiens.



## AGENCE POSTALE COMMUNALE

En plus de la vente de timbres, d'expéditions de colis et de recommandés, votre agence postale propose depuis quelques mois des forfaits mobiles, n'hésitez pas à venir découvrir les offres.

L'agence vend également des pièces de 10 euros en argent ; la collection Harry Potter est malheureusement victime de son succès mais il est probable qu'une nouvelle collection voie le jour dans le courant du mois de mars.



Comme tous les ans depuis 1962, le secrétariat du Père Noël ouvre début Novembre.

Cette année, Anne-Claire GAUDREMEAU, agente d'accueil, a souhaité participer à l'envoi des courriers adressés au Père Noël et a ainsi installé une boîte dédiée à cet effet. Pas besoin de timbre pour écrire au Père Noël, mais il faut bien noter son nom et son adresse au dos de l'enveloppe. Les enfants ont apprécié cette initiative qui sera renouvelée en 2022.

## INFORMATIONS MUNICIPALES

Cette année encore, le contexte sanitaire nous a obligés à annuler nos traditionnelles manifestations telles le repas de nos Aînés et le pique-nique communal. De même, les repas de fin d'année scolaire et de Noël qui se tiennent habituellement à la cantine avec les enfants de notre école, le personnel enseignant, les élus et les agents, n'ont pu avoir lieu, toujours pour les mêmes raisons.

Nous avons réussi à maintenir la distribution du colis de Noël offert par la commune à nos Aînés. Invités par petits groupes, ils ont été accueillis à la salle des fêtes par les conseillers municipaux et les agents afin de leur remettre ce colis et passer ainsi un bref mais sympathique moment quelques jours avant les fêtes de fin d'année.



## INFORMATIONS BUDGETAIRES

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
- Recettes	279 431.76 €	288 516.07 €	297 844.77 €	310 020.41 €	301 403.59 €
- Dépenses	267 537.13 €	260 200.78 €	268 022.06 €	289 268.18 €	315 185.23 €
Excédent ou Déficit de la section	+ 11 894.63 €	+ 28 315.29 €	+ 29 822.71 €	+ 20 752.23 €	- 13 781.64 €
<b>INVESTISSEMENT</b>					
- Recettes	1 818.32 €	11 965.34 €	14 886.24 €	11 312.79 €	15 888.87 €
- Dépenses	28 725.10 €	41 174.96 €	31 626.58 €	36 897.20 €	22 146.38 €
Excédent ou Déficit de la Section	- 26 906.78 €	- 29 209.62 €	- 16 740.34 €	- 25 584.41 €	- 6 257.51 €
Résultat final	- 15 012.15 €	- 894.33 €	+ 13 082.37 €	- 4 832.18 €	- 20 039.15 €

## L'ÉCOLE - QUELQUES INFORMATIONS

### **Effectifs et organisation scolaire:**

L'école compte cette année 62 élèves :

- 2 TPS, 9 PS, 6 MS et 3 GS dans la classe d'Anne-Catherine Pascal, aidée par Delphine Cazal (Atsem).
- 6 CP, 10 CE1 et 7 CE2 dans la classe de Clémence Martin.
- 7 CM1 et 12 CM2 dans la classe de Caroline Bonaventure, directrice

Les élèves de la GS au CM2 ont participé à l'opération « Nettoyons la nature » le 24 septembre en ramassant les déchets de notre commune.



En décembre, les élèves de CM1-CM2 ont été sensibilisés à la langue allemande grâce à l'intervention d'une animatrice de la Mobilklasse.

Durant cette année, toutes les classes assisteront à plusieurs spectacles à la Loco à Mézidon.

Un voyage scolaire au château de Versailles est prévu pour les deux classes élémentaires.

Les élèves du CP au CM2 iront à la piscine Dunéo entre mars et mai dans le cadre du « savoir nager ».

Nous remercions l'équipe municipale et l'Association de Parents d'Elèves pour leur aide dans la mise en place des projets.

### **Service civique :**

Un service civique (destiné aux jeunes de 18 à 25 ans) a été recruté par l'Education Nationale. Lucie Spicher effectue sa mission au sein de notre école d'octobre à juillet (aide à l'encadrement et à la mise en place d'activités sportives et artistiques, aide administrative ...).



### **Inscriptions rentrée 2021 :**

Les inscriptions pour la rentrée 2021 se feront dès le mois de janvier en mairie pour les nouveaux arrivants, les enfants de Petite Section (nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2019) et les enfants de Toute Petite Section (nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 avril 2020). La directrice et les enseignantes se tiennent à la disposition des familles qui souhaiteraient visiter l'école.

# ETAT CIVIL

Nous ne publions que les informations d'état civil de l'année 2021  
pour lesquelles nous avons obtenu un consentement des familles au préalable.

## NOS JOIES

### Mariage

Un seul mariage cette année, le 31 juillet dernier :  
Mariage célébré par Monsieur le Maire, assisté d'Aurélie CHARLES,  
son Adjointe aux affaires scolaires, afin d'unir Magali AOULINI,  
notre dynamique conseillère municipale, et Nicolas SADO,   
tous deux domiciliés à Cesny aux Vignes.

Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.



# NAISSANCES



Agathe Darczuk



04/09/2021

Théa Laurent



20/05/2021

Emma Leblanc



11/10/2021

Anna Mallet



12/05/2021

Julia Stempinski



28/01/2021

# VIE ASSOCIATIVE

- Cette rubrique permet aux associations qui le désirent de s'exprimer -

## ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

### DE CESNY AUX VIGNES ET OUEZY

Mesdames et Messieurs,

L'Association de l'Union Nationale des Combattants de Cesny aux Vignes – Ouézy a participé aux cérémonies du 08 mai et du 11 novembre aux monuments aux morts des 2 communes en ayant respecté les gestes barrières et en assemblée réduite, et ce afin de limiter la propagation de ce COVID.

La Section comporte des combattants de la guerre d'Algérie et d'OPEX (opérations extérieures) qui, au fil des ans, voit son nombre d'adhérents diminuer.

A cette occasion, nous nous permettons de lancer un appel aux personnes ayant participé à la guerre d'Algérie ou aux opérations extérieures afin de nous rejoindre.

Il est également possible de venir grossir nos rangs en tant que soldat de France (ceux qui ont servi sous les drapeaux dans le cadre de la préparation ou du service militaire). Les veuves de guerre et d'anciens combattants peuvent également nous rejoindre. Si vous souhaitez plus d'informations, rendez-vous sur le site de l'UNC.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter ou rencontrer les membres du Bureau de l'Association :

Président :	Éric DUVAL	02 31 20 17 54
Vice-Président :	Alain-Fabrice BERNARD	
Secrétaire :	André BOSQUET	02 31 20 01 99
Trésorier	Etienne RIBAUD	02 31 20 01 20.

Enfin, nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année et une santé sans faille.



## Et pendant ce temps là que fait l'APE?



*De nombreux projets avec l'école sont prévus cette année encore. Pour cela nous envisageons de réaliser plusieurs actions. Le contexte sanitaire nous dictera ce qui est réalisable ou non, mais toute l'équipe reste motivée. Si vous souhaitez vous joindre à nous n'hésitez pas à nous contacter sur notre page Facebook (APE André Lemaitre) ou par l'intermédiaire de l'équipe enseignante.*

*Bonne année 2022 à tous.*

*Les membres de l'APE*

## PAROISSE SAINT MARTIN DES MARAIS

L'année 2021 a été une année difficile pour toutes et tous avec cette pandémie qui, depuis bientôt deux ans, menace le monde entier et continue de s'incruster dans nos villes et campagnes.

Le Pape François nous demande de prier pour les couples durant cette année 2022. Il nous invite aussi à réfléchir sur comment donner un dynamisme nouveau à l'église. Nous pouvons participer à cette réflexion préparatoire du Synode sur notre paroisse en téléphonant à l'accueil paroissial.

Les horaires et autres indications concernant notre paroisse sont affichées aux portes de vos églises et/ou pourrez consulter aussi les adresses ci-dessous mentionnées :

Site Internet :

<https://www.paroissesaintmartindesmarais.com>

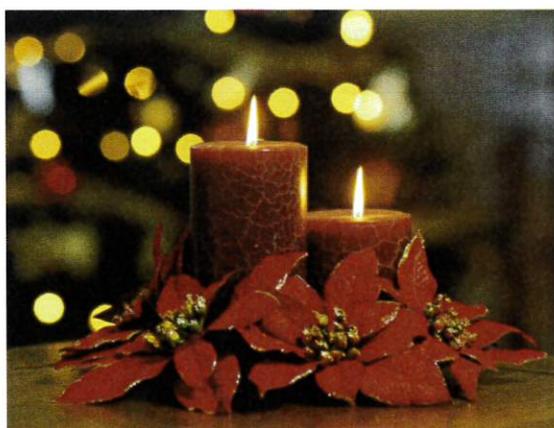
E-mail : [paroissesaintmartindesmarais@orange.fr](mailto:paroissesaintmartindesmarais@orange.fr)

Facebook : <https://www.facebook.com/saintmartindesmarais>

Les permanences d'accueil à Argences ont lieu normalement :

- Mardi et mercredi de 16 h à 18 h
- Jeudi et samedi de 10 à 12 h
- Accueil téléphonique 06.33.66.74.85.

Nous vous espérons en bonne santé et vous souhaitons de bonnes fêtes de Noël !



Lorsque la COVID 19 sera vaincue, nous pourrons reprendre le déroulé de nos vies sans cette angoisse quotidienne. En attendant de nous retrouver pour de belles fêtes de fin d'année, prions pour ceux qui travaillent dans la recherche anti-covid et œuvrons tous ensemble pour enrayer la pandémie qui sévit encore !

## TÉLÉTHON 2021

Les associations Ouézy-Laizon Environnement, Fêtes et loisirs Bissérois et le club des amis d'Airan ont organisé le TELETHON 2021, en partenariat avec les communes d'AIRAN-VALAMBRAY, CESNY-AUX-VIGNES, MERY-BISSIERES EN AUGÉ et OUEZY.

Le vendredi 3 décembre, la course par équipes prévue pour les enfants de l'école a été hélas annulée en raison des conditions météorologiques. Le goûter offert par la commune a été maintenu.



Malgré la pluie qui a copieusement arrosé plusieurs manifestations, les membres sont contents des chiffres obtenus.

En effet, le résultat provisoire des recettes et dons s'élève à 4.411 euros car quelques promesses de dons ne sont pas encore parvenues.

Bravo et merci aux bénévoles d'avoir contribué à relever ce défi pour lutter contre la maladie.



**NOUVEAU : le samedi 22 janvier 2022**

La grande marche du Téléthon reliera les communes partenaires (environ 20 kilomètres).

**👉 Départ prévu de Cesny aux vignes** et pique-nique au four de Bissières le midi;

Informations plus complètes ultérieurement... A suivre.

# INFOS DIVERSES

## VIE PRATIQUE

### Mairie de Cesny aux Vignes

Téléphone : 02 31 20 17 54 - Fax : 09 70 62 94 89

Mail : commune-de-cesny-aux-vignes@orange.fr

Site internet : [www.mairiecesnyauxvignes.fr](http://www.mairiecesnyauxvignes.fr)

*Horaires d'ouverture au public : mardi de 16 H à 18 H 30*

*vendredi de 9 H à 12 H et de 16 H à 17 H 30*

### École de Cesny aux Vignes

Téléphone : 09 66 12 36 66

Mail : ce0140288m@ac-caen.fr

### Agence Postale de Cesny aux Vignes

Téléphone : 02 31 20 26 81

Mail : ap-cesny-aux-vignes@laposte.fr

*Horaires d'ouverture au public : mardi, jeudi, vendredi de 16 H à 19 H,*

*mercredi de 9 H à 12 H et samedi de 9 H à 11 H.*

### Salle Gobusseau de Cesny aux Vignes - Tarifs des locations :

- Habitants de Cesny aux Vignes : 300.00 € pour un week-end  
Et 50.00 € pour une soirée en semaine (150.00 € si soirée suivie d'un jour férié)
- Habitants hors commune : 400.00 € pour un week-end  
et 80.00 € pour une soirée en semaine (200.00 € si soirée suivie d'un jour férié)
- Vaisselle : 0.70 € par convive (la casse ou de la disparition de la vaisselle sera facturée selon le coût fixé sur l'inventaire),
- Cautions : 450 € au titre de l'utilisation des locaux et 50 € au titre du ménage.

**Location de 2 barbecues** : 25.00 € chacun pour un week-end (caution de 180.00 €)

**Location de 2 barnums** : 70.00 € chacun pour un week-end  
(cautions de 1000.00 € pour l'armature et 200 € pour la bâche)

**Location de 10 mange-debout** : 5.00 € chacun pour un week-end (caution de 100.00 €)

## CONGÉS D'HIVER MAIRIE ET AGENCE POSTALE

→ Durant les fêtes de fin d'année, les horaires d'ouverture de la mairie au public sont ainsi modifiés : mardis 21 & 28 décembre, de 14 H à 18 H 30 et vendredi 24 décembre, de 9 H à 12 H.

Du 30 décembre 2021 au 5 janvier 2022, la mairie sera fermée. En cas d'urgence, la liste des élus joignables sera affichée sur la porte de la mairie et annoncée sur le répondeur téléphonique et le site internet de la mairie.

→ L'agence postale sera fermée du 23 décembre au 31 décembre 2021 inclus.

Une permanence sera assurée les 24 et 28 décembre à la mairie, aux horaires ci-dessus indiqués, principalement réservée aux retraits et dépôts de paquets et lettres recommandées, vente de timbres.

## CARTES D'IDENTITÉ

Nous vous rappelons que **les demandes de cartes nationales d'identité ne sont plus instruites en mairie** mais selon les mêmes modalités que les passeports biométriques, auprès des communes équipées du dispositif de recueil des informations. La Commune de Mézidon-Vallée-d'Auge en est équipée à la Maison de Services Publics située 12 rue Voltaire. Dans un souci d'organisation, les demandeurs de passeports et de cartes nationales d'identité doivent prendre rendez-vous au 02 31 42 68 54 plusieurs semaines avant la date d'expiration.

## PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

L'enregistrement des PACS est désormais effectué dans les mairies. Les futurs partenaires doivent réunir un certain nombre de documents dont la convention du PACS. Toute demande de déclaration s'effectue sur rendez-vous auprès de la Mairie.

## L'HABITUEL BIEN VIVRE ENSEMBLE

Pour rappel (s), quelques règles élémentaires de vie en collectivité :

- les propriétaires de chiens doivent s'assurer que ceux-ci ne divaguent pas sur la voie publique et qu'ils n'aboient pas de façon intempestive. Ces mêmes propriétaires doivent ramasser les déjections de leurs animaux ;
- les haies doivent être régulièrement entretenues et taillées ;
- il est strictement interdit de faire brûler des végétaux ou autres déchets à l'air libre,

- l'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore peut être effectuée les jours et horaires suivants :

- En semaine : de 8 H 30 à 12 H et de 14 H 30 à 19 H 30
- Les samedis, de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H,
- Les dimanches et jours fériés, de 10 H à 12 H.

- Lors de chutes de feuilles et en cas de neige, merci de débayer les trottoirs.

## INFOS PRATIQUES

### NUMEROS D'URGENCES :

Samu	15
Pompiers	18
Police	17
Centre anti poison	02 41 48 21 21
SOS médecin	36 24

### SERVICES PUBLICS :

CdC Val ès Dunes	02 31 15 63 70
Office de tourisme	02 31 85 38 82
Trésorerie de Mondeville	02 31 83 40 25
Centre Médico social	02 31 23 03 13
Gendarmerie de Moulton	02 31 15 04 80
OTRI (ex. SMEOM)	02 31 23 42 42

### AUTRES SERVICES :

Presbytère	02 31 23 60 69
Dépannage Saur	02 14 37 40 09
Dépannage EDF	09 72 67 50 14

## LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

La Commune de Cesny aux Vignes adhère à ce plan de lutte depuis 2017. Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques, merci de le signaler en mairie. Nous nous occuperons ensuite des démarches. Nous vous rappelons qu'afin que les destructions des nids soient effectuées dans les meilleurs délais, il est important, dans la mesure du possible, de nous adresser une ou plusieurs photos du nid et des frelons, de bien décrire l'insecte et de préciser la hauteur du nid.

Enfin, les pièges à frelons doivent être installés dès les premiers jours du printemps.

Votre

# Conseiller Numérique vous accueille

Les jeudi 25/11, 2/12, 9/12, et 16/12

Les Vendredis 26/11, 3/12, 17/12, 7/01

et 14/01

Lieu : Maison de Services au Public à Bellengreville

Sensibilisation et initiation au numérique  
sur ordinateur, tablette ou smartphone

Résolution de blocages

Sur rendez-vous – gratuit

Possibilité de venir avec votre matériel

Contact : 02 31 23 68 08 / [msap@valesdunes.fr](mailto:msap@valesdunes.fr)

Pour vos projet de construction, rénovation, d'aménagement, ...

Une démarche en ligne plus simple, plus rapide et accessible à tous qui répond aux enjeux de modernisation des services publics.

Un service en ligne accessible 7/7-24/24 depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou de poster votre dossier.

<https://simau.geosphere.fr/guichet-unique>

Lien disponible directement sur le site internet de la communauté de communes ou de votre commune

Un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel.

Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie.

Des échanges simplifiés avec l'administration. Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires peuvent se faire directement en ligne.

Un gain de temps et d'argent. Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.

Nos agents communaux restent à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

A noter, le dépôt papier est toujours possible en Mairie ou par l'envoi d'un courrier recommandé à l'adresse de la Mairie.

Ce service est accessible pour les communes :

- ARGENCES
- BANNEVILLE LA CAMPAGNE
- BELLENGREVILLE
- CAGNY
- CANTELOUP
- CESNY AUX VIGNES
- CLEVILLE
- CONDE SUR IFS
- EMIEVILLE
- FRENOUVILLE
- JANVILLE
- MOULT-CHICHEBOVILLE
- OUEZY
- ST OUEN DU MESNIL OGER
- ST PAIR
- ST PIERRE DU JONQUET
- VALAMBRAY (Airan, Billy et Flerville-Bray)
- VIMONT

# MONOXYDE DE CARBONE

## GAZ INCOLORE, INODORE, TOXIQUE ET MORTEL

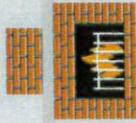
### Se protéger

1<sup>er</sup> cause de mortalité par toxique, le monoxyde de carbone (CO) résulte d'une mauvaise combustion du bois, du charbon, du pétrole, de l'essence ou du fuel et du gaz (butane, propane ou naturel : « gaz de ville »).

Le fonctionnement d'appareils à combustion mal entretenus ou utilisés dans de mauvaises conditions ainsi que des installations de chauffage ou de production d'eau chaude mal conçues, sont susceptibles d'occasionner une exposition au CO et un risque d'intoxication.

### AGIR SUR LES APPAREILS À COMBUSTION

Les appareils sources d'émission de monoxyde de carbone



cheminées/poêle



chauffage d'appoint



chaudière



groupe électrogène

### AVANT L'HIVER

- Faites contrôler et entretenir les appareils à combustion destinés au chauffage et/ou à la production d'eau chaude par un professionnel qualifié ;
- Faites ramoner et vérifier l'étanchéité des conduits et des cheminées d'évacuation des gaz et des fumées.

### POUR VOTRE SÉCURITÉ, FAITES RÉALISER CES OPÉRATIONS PAR UN PROFESSIONNEL QUALIFIÉ.

### TOUTE L'ANNÉE

- N'utilisez jamais de façon prolongée les appareils de chauffage d'appoint au pétrole, même pourvus d'un dispositif de sécurité ;
- Ne vous chauffez jamais avec des appareils à combustion non destinés à cet usage (gazinière, four, barbecue, braséro...);
- Ne faites jamais fonctionner dans un espace clos (logement, sous-sol, cave, garage...) des groupes électrogènes ou tous moteurs thermiques (scooter, moto, voiture...) destinés à un usage extérieur à l'air libre.

### AGIR SUR LA CIRCULATION DE L'AIR

#### DES PRATIQUES DE BON SENS

- Ne bouchez jamais les orifices ou grilles de ventilation naturelle (entrée et sortie d'air) qui assurent la circulation permanente d'air neuf dans le logement ;
- Aérez quotidiennement, régulièrement et suffisamment longtemps les pièces de vie du logement (salon, salle de séjour, chambres...) pour renouveler l'air ambiant, notamment après une occupation prolongée.



Pour votre bien-être et votre santé, laissez respirer votre logement.

### QUE FAIRE EN CAS D'INTOXICATION ?

#### LES PREMIERS SIGNES D'INTOXICATION SONT :



Si vous ressentez ces symptômes ou que vous les observez sur quelqu'un de votre entourage, appelez les secours au 112, 18 ou 15 et par SMS au 114 pour les personnes sourdes et malentendantes



#### PREMIERS GESTES

- Aérez immédiatement les locaux,
- Si possible, arrêtez les appareils à combustion,
- Évacuez rapidement les locaux,
- Appelez les secours.

#### CONSIGNE DE SÉCURITÉ

Ne réintégrez les locaux qu'une fois la source responsable identifiée et après le passage d'un professionnel qualifié.



pour en savoir +  
[www.normandie.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone-7](http://www.normandie.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone-7)

# Vous venez d'avoir 16 ans ceci vous concerne



La loi du 28.10.1997 institue pour tous les jeunes français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et devoirs

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Seul le recensement permet la convocation à la JDC

Dès vos 16 ans rendez-vous auprès de votre mairie muni :

- d'une pièce d'identité
- du livret de famille

ou en ligne pour certaines communes : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

**PARCOURS DE CITOYENNETÉ**

**3 étapes obligatoires**

- 1**  
L'enseignement de défense  
(classes de 3<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup>)
- 2**  
Le recensement à 16 ans en mairie  
ou en ligne pour certaines communes  
([www.service-public.fr](http://www.service-public.fr))
- 3**  
La Journée Défense et Citoyenneté  
([www.majdc.fr](http://www.majdc.fr))

**La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !**

**Ce parcours est obligatoire pour passer :**

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...) ;
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Dans un délai de 2 à 4 mois après votre recensement, vous pourrez créer votre compte sur [madjc.fr](http://madjc.fr) et ainsi :

- ◆ Découvrir ce qu'est la JDC
- ◆ Télécharger votre convocation
- ◆ Changer la date de votre JDC
- ◆ Etre guidé jusqu'au site de convocation
- ◆ Télécharger votre attestation à l'issue de la JDC en cas de perte du certificat remis



Laissez une adresse mail lors de votre venue en mairie, vous serez ainsi automatiquement alerté de cette possibilité.

**ma d j c**  
Journée Défense et Citoyenneté

**L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !**

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR

Pour tout renseignement contactez le Centre du service national et de la jeunesse de Caen :



09 70 84 51 51

Lundi au jeudi : 09h - 11h 45 / 13h30 - 16h00

Vendredi : 09h à 12h - 13h30 à 15h30



[csnj-caen.contact.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csnj-caen.contact.fct@intradef.gouv.fr)

Le CSNJ de Caen ne reçoit pas de public

# NOS ARTISANS

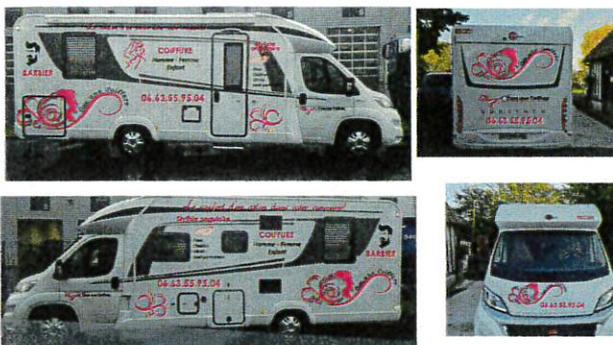
**ELECTRICITE GENERALE**  
MENUISERIE & RENOVATION



**TREOLELEC eurl**

**Olivier TREOL**

Tél. : 02 31 20 88 66  
Port. : 06 10 58 08 74  
Email : treolelec@orange.fr  
14270 Cesny aux Vignes



Nous vous rappelons la présence d'un salon ambulant de coiffure, d'onglerie et barbier sur notre commune, les jeudis des semaines paires.

Pour toutes informations concernant ces services, n'hésitez pas à contacter la responsable au 06 63 55 95 04.

**LIONEL STREBEL**  
ENTREPRISE DE COUVERTURE  
NEUF ET RÉNOVATION  
ZINGUERIE - GOUTTIÈRES  
DÉMOUSSAGE - FENÊTRES DE TOIT  
Tél. 06 30 87 43 41  
14270 CESNY-AUX-VIGNES

**Teurgoule de Janville**  
FRANCK URBAN  
Directeur  
Tel : 06.83.56.51.84  
02.31.20.27.09  
Mail : franckurban@orange.fr  
www.lateurgouledejanville.fr  
SIRE ALAIN URBAN - La Teurgoule de Janville  
Route d'Airan - 14270 Cesny-aux-Vignes

*Teurgoule de Janville : possibilité d'acheter sur place les lundis, mardis, mercredis et jeudis, de 9 H à 15 H (vente par colis complets, soit 6 pots au format familial et 15 pots au format individuel)*

